



L'énergie de vos projets

CEFTER-PACA

05110 Barillonnette

TEL 04-92-54-24-62

www.cefter-paca.com

cefter-paca@wanadoo.fr

PROGRAMME

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE CQP ASA EQUITATION

Une Formation professionnelle bi-qualifiante, qui permet de poursuivre vers le BPJEPS Equitation, en s'intégrant dans le monde professionnel équestre.

Elle valide

Le CQP ASA : diplôme d'Animateur – Soigneur-Assistant
Validation de la Capacité équestre CEP2 et CEP3

UNE PRE FORMATION AU BPJEPS EQUITATION
Equivalence Des TEP du BPJEPS ; les EPMSP et l'UC1

Les compétences du diplôme

- Développer les compétences d'enseignement et d'animation de l'activité équestre
- Organiser et participer à la gestion de l'activité
- Valoriser la cavalerie
- Diversifier les pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise
- Donnant l'équivalence aux tests d'entrée du BPJEPS équitation (acquisition de la CEP3)

Il participera à :

- ✓ L'accueil des publics, à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- ✓ L'entretien des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- ✓ au travail des équidés et contribue à valoriser la cavalerie
- ✓ l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète) sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV relative à la spécialité
- ✓ l'organisation et à la gestion des activités.

Les objectifs de la Formation

Sous forme d'**UNITES CAPITALISABLES**, la formation se décompose comme suit :

Durée de la formation: 750h en centre .750 h en entreprise

4 UC, la formation se décompose comme suit :

- UC1: Etre capable de mobiliser les connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics.
- UC2 : Etre capable de réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres.
- UC3: Etre capable de maîtriser les techniques professionnelles liées à l'emploi et à la préparation des équidés.
- UC4 Etre capable d'encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation.

A l'issue de la formation, le CEFTER propose une poursuite vers le BPJEPS, diplôme de niveau IV qui élargit les prérogatives et l'accès à l'emploi.

Les modalités d'évaluation

La formation débute par un **Positionnement** qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences acquises au cours d'autres formations

Evaluations certificatives :

Elles sont organisées en vues de la délivrance des UC ; le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est en mesure de le réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé.

Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de rattrapage dans l'année. En cas d'échec au rattrapage,

UC	NB heures en centre	Modalités
UC1	125	épreuve orale sur thèmes tirés au sort :
UC2	73	1-Rapport de stage avec présentation orale 2-Fiches de taches
UC3	327	Epreuve de la CEP2 : CSO -Travail pied – dressage Epreuve de la CEP2 : oral Soins des équidés- Convoyage
UC4	225	Mise en situation avec support fiche pédagogique

La formation est sanctionnée par un diplôme délivré par la CPNE et attestée par une attestation de suivi individuelle de formation, une évolution de qualification (avec remise, le cas échéant, d'une attestation de qualification), un certificat, une habilitation, un titre, un diplôme

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures et des employeurs susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

Le public visé

Jeunes âgés de 18ans en fin de formation minimum, adultes en reconversion
Expériences dans les métiers du cheval

Les prés requis de la formation

L'entrée en formation est conditionnée par les acquis imposés par la réglementation :

- Exigences techniques : détention de la CEP1, description en annexe (certification de CPNE de niveau Galop 4/5)
- Obligatoire à l'entrée PSC1 (brevet de secourisme)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation.
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant ; -

Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

Le centre de formation

Equipements du centre de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carrière de travail de 60mx40m -Carrière de 60x20 - Manège couvert de 40x20 ✓ Parcours de Cross homologué Galop 7 ✓ Sellerie Club avec matériel complet, Sellerie réservée aux stagiaires ✓ 15 chevaux de sport et de compétition - 20 poneys – ✓ Ecuries de 40 places - Boxes à louer - Paddocks sur 30 H ✓ Salle de cours 15 places - Vidéo - Matériel informatique ✓ camions de transport pour chevaux
Equipement du stagiaire Obligatoire	<p>Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :</p> <p><u>Pour le cavalier</u> : *</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenue de concours ; bombe trois points, Pantalon blanc, Veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon. ✓ Tenue de cross : protège dos ; casque de cross <p><u>Pour le cheval</u> :</p> <p>Un licol, une longe, matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres</p>
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT- DEJEPS Cavalière Internationale CCE. Membre de la Commission Régionale de Formation au CRE Provence ✓ Florence DELPRAT-BPJEPS APT /BTSA ✓ Alexandra Knisy BPJEPS Equitation ✓ Et une équipe d'intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

Déroulé de la formation

Les horaires en centre	9h-12h et 14h-18h
Alternance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise. ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports. ✓ L'articulation est la suivante : par semaine 21h centre et 14h entreprise
Hébergement	
Hébergement possible sur le centre de formation sous forme de 1 location	

Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter.

Véhicule indispensable.

Le coût de la formation ? Les possibilités de financement ?

- Vous êtes salarié, vous pouvez demander un congé individuel de formation dans le cadre du CPF transition
- La formation est cofinancée par la Région et le FSE pour un parcours de formation (places limitées).

Possibilité de rémunération pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Rémunération pour le public jeune « prioritaire » (- de 26 ans).

Renseignement et inscription (obligatoire) auprès de votre mission locale

- **Financement personnel, nous contacter**
Coût total de la formation $750\text{hx}11\text{€}=8250\text{€}$ NDT

L'inscription au CQP ASA

Remarque :

Les dates et les lieux de session CEP 1 à consulter sur le site de la CPNE : www.cpne-ee.org .

DATE session CEP1 au CEFTER-PACA: septembre 2020

**Date de la formation CQP ASA en 2020/2021:
02/11/2020 au 30/09/2021**

Si vous êtes intéressé par cette formation, nous vous demandons de **remplir la fiche d'inscription et de nous la renvoyer impérativement.**

Notre contact : CEFTER-PACA- Florence DELPRAT -Anne marie GAUTIER
04.92.54.24.62 Ou cefter-paca@wanadoo.fr



CEFTER-PACA
05110 Barceilonnette
TEL 04-92-54-24-62
cefter-paca@wanadoo.fr
www.cefter-paca.com

FICHE D'INSCRIPTION

CQP ASA

ANNEE :

NOM* : _____ Prénom* : _____

Date de naissance* : _____ lieu et département de naissance * : _____

Adresse actuelle* _____

TEL * : _____ TEL portable* : _____

E-mail * : _____

Situation de famille :
Statut à l'entrée en formation

Dernière classe fréquentée ou université :
Diplômes obtenus * :

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus* :

Numéro de Sécurité Sociale* :

Etes-vous indemnisé par Pole Emploi ? Si oui N° * :

Quel est votre niveau équestre ? _____

Avez-vous acquis le CEP1 ? _____ -Date d'acquisition ? _____

Quel Galop avez-vous obtenu et à quelle date ? _____

N° de Licence FFE : _____

Avez-vous un moyen de transport * ? _____

Avez-vous un ordinateur portable* ? _____

Prière de joindre :

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes.
- Lettre de motivation, CV.
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse.
- Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme CQP ASA**
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition
- Attestation de réussite et diplôme CEP1
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéants ; -
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.

A RENVoyer OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION

PROTOCOLE CEP1

Les dates et les lieux de session CEP 1 en Région PACA sont à consulter sur le site de la CPNE : www.cpne-ee.org . Calendriers des sessions → type de CEP- → localisation

Déroulement de la CEP1

1 - Capacité évaluée : Etre capable de contrôler l'équilibre, la vitesse et la direction d'un cheval ou poney monté, dans des situations connues et sécurisées et de se déplacer ainsi de manière autonome.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat), en carrière ou en extérieur.</p> <p>Description :</p> <p>Travail aux trois allures, dans un lieu sécurisé, incluant, des transitions inter-allures et l'enchaînement de courbes larges et serrées.</p> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>	<p>Position, assiette et fonctionnement du cavalier (équilibre)</p> <p>Correction dans l'emploi et l'effet des aides</p> <p>Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction)</p> <p>Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures-tourner, prise en compte de l'environnement)</p>

2 - Capacité évaluée : Etre capable d'effectuer des opérations de manipulations courantes, de soins courants et de préparation au travail d'un cheval, ou poney, dans le respect du bien-être et de la psychologie de l'animal.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes :</p> <p>le pansage</p> <p>brider et seller un équidé</p> <p>soins après le travail</p> <p>entretien des pieds</p> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>	<p>Qualité de la réalisation (justesse du geste)</p> <p>Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)</p> <p>Respect de la sécurité</p>

3 - Capacité évaluée : Etre capable mener en main au pas et au trot et de détendre à la longe aux trois allures un cheval, ou poney, tiré au sort, préalablement détendu (et préalablement enrêné si besoin), pour un travail à effectuer ultérieurement.

Conditions d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Test individuel pratique d'une durée de 10 min (après 10 min de préparation pour le candidat) sur l'une ou plusieurs des opérations suivantes :</p> <p>Détente à la longe d'un cheval ou d'un poney</p> <p>Présentation en main d'un équidé d'instruction</p> <p>Le test est suivi d'un entretien</p>	<p>Réglage et utilisation des harnachements</p> <p>Correction des exercices</p> <p>Adaptation au comportement du cheval au cours du travail</p> <p>Comportement et place lors du travail (calme, attention)</p> <p>Respect de la sécurité</p> <p>Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail</p>

4 - La capacité d'explicitation est évaluée par le cumul des trois entretiens.